

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LANDIVY

Séance du 4 novembre 2025

Le quatre novembre deux mil vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Landivy, légalement convoqué le trente et un octobre deux mil vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Marcel RONCERAY, Maire.

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

Absents : 6

**Présents :** M BAZILLE, MME GOUIN, MME MY, M NOURY, M GOBÉ, MME MARY, MME HAVARD, M LÉON

**Absents excusés :** M DREUX, MME EPRON, MME LANCIEN, M PLANNELLES-GARCIA, M DEMAZEL, MME PENLOUP

**Absents qui ont donné pouvoir**

**Secrétaire de séance :** Nathalie MY

**N°2025064 - Objet : Rapport sur le prix et la qualité du SERVICE PUBLIC Eau potable exercice 2024**

Monsieur. le Maire présente le rapport annuel du SENOM sur le prix et la qualité du service public Eau Potable. pour l'exercice 2024 qui reprend les indicateurs financiers et techniques.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal :

**1 - PREND ACTE** du rapport sur le prix et la qualité du service public Eau Potable, de la commune de LANDIVY de l'exercice 2024

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

**Le secrétaire de séance,  
Nathalie MY**

**Fait et délibéré le 4 novembre 2025  
Pour extrait conforme,  
Marcel RONCERAY, Maire**



Accusé de réception en préfecture  
053-215301250-20251104-DCM2025064-DE  
Date de télétransmission : 07/11/2025  
Date de réception préfecture : 07/11/2025